

travailleur soviétique avait et a conscience de travailler dans un Etat *non-capitaliste* où la Révolution d'octobre a introduit les bases d'un régime socialiste (nationalisation des moyens de production, du sol et du sous-sol, monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, planification). Lancer des appels à la production accrue en Europe Occidentale, dans des pays où les travailleurs ont conscience de fournir de la plus-value aux *capitalistes*, où ils se heurtent quotidiennement aux preuves évidentes de l'incapacité du régime à organiser la production sur des bases profitables à la société, c'est trahir la classe ouvrière, l'inciter à abandonner son combat contre une société pourrie. Les bureaucrates staliniens veulent jouer aux Jacobins dans une société décadente: une de leurs dernières trouvailles a été justement les « Comités de production », baptisés aujourd'hui « Comités d'entreprise », destinés à stimuler l'enthousiasme des travailleurs pour la reconstruction de l'économie capitaliste délabrée.

Car il ne s'agit pas d'autre chose. C'est Glineur qui déclarait au Parlement, pour justifier son projet de loi (17 juillet 1945): « La présente loi n'a pas en vue de changer le régime social actuellement existant... Le Comité d'entreprise a... des compétences essentiellement consultatives: a) dans le domaine de la production, sur toutes questions d'ordre technique, ce qui permet aux initiatives et suggestions de se manifester dans le sens d'un meilleur rendement; b) dans le domaine social, pour toutes les mesures à prendre en vue d'améliorer les conditions de travail et de vie du personnel de l'entreprise; c) dans le domaine de l'organisation, pour toutes les questions intéressant le personnel de l'entreprise, ce qui permettra de résoudre, dans les formes légales, de nombreux litiges. »

Qui ne pourrait objecter avant tout que, si le patron saura faire son profit des suggestions et des initiatives de son personnel, il aura tout loisir pour refuser celles qui tendraient à réduire ses bénéfices (le « domaine social »)? En fait, ce qui est important et essentiel, c'est que le projet de loi Glineur vise à l'augmentation de la production dans les cadres du régime social actuel, c'est-à-dire au profit du patronat, des Trusts. « Mais vous ne comprenez rien, nous dira-t-on, les Trusts sabotent la production, donc si la production augmente ce ne sera pas au profit des Trusts. » Cette idée extravagante est exposée quotidiennement aux ouvriers par les bureaucrates staliniens, ce n'est pas nous qui l'attribuons aux Glineur et Co. Les Trusts sabotent la production? Si on entend par là le fait que les Trusts, les monopoles financiers et industriels font tous leurs efforts pour régler la production à leur profit, que leur profit n'a rien de commun avec l'intérêt de la collectivité, qu'ils sont, qu'ils s'avèrent incapables d'augmenter la production, alors nous sommes d'accord: les Trusts sabotent la production.

Mais quelle conclusion tirer de ce fait? Nous tirons la conclusion qu'il faut exproprier les trusts, nationaliser leurs entreprises. Nous tirons la conclusion que le régime du capitalisme, des trusts, des monopoles, doit faire place à une nouvelle société basée, comme l'U.R.S.S., sur la nationalisation des moyens de production. Nous disons qu'on ne peut pas transformer le capitalisme des trusts en un régime progressif, parce que nous pensons que la phase actuelle du capitalisme (la phase impérialiste) est issue d'un développement organique, fatal, du capitalisme libéral en capitalisme monopolisateur, en capitalisme

décadent. Même une forte injection de stalinisme ne transformera pas la nature du régime actuel. Si les travailleurs se soumettent au mot d'ordre stalinien « production d'abord », dans les cadres du régime actuel, non seulement ils abandonneront tout espoir de détruire dans un bref délai le pouvoir des trusts, des monopoles, des banques, mais encore ils ne pourront pas arriver à une véritable augmentation de la production, car tout le régime, toute la structure actuelle de la société s'opposent à quelque progrès que ce soit dans ce domaine.

La bureaucratie stalinienne veut aider les capitalistes belges, français, etc., à reconstruire leur économie délabrée, avons-nous dit. Ils veulent sauver la bourgeoisie de la révolution en entraînant les travailleurs dans des « Comités » où ils aideront le patronat à trouver les meilleurs moyens pour les exploiter. « Pour assurer la restauration et le développement de l'activité économique de la Belgique sur des bases saines (sic), il est indispensable d'associer tous les travailleurs manuels et intellectuels au règlement des questions liées à l'exercice de leur travail. » Voilà ce que déclare le « communiste » Glineur aux travailleurs: il faut restaurer l'économie capitaliste sur des bases « saines » (?), et, pour cela, il faut constituer des « Comités d'entreprise », présidés par les « chefs d'entreprise » ou leur délégué.

Le Projet de Loi de Renard

Il est incontestable que le projet de Renard est déjà plus proche d'une véritable conception prolétarienne du rôle que doivent jouer les « Conseils » ou « Comités » d'entreprise. Renard, par exemple, ne met pas l'accent sur l'augmentation de la production, mais bien sur le contrôle de la production dont le projet de loi Glineur ne parle qu'incidemment. Mais la conception de Renard, comme celle des dirigeants staliniens, est fautive à la base. Elle présuppose la possibilité d'un contrôle ouvrier sur la production, organisé pacifiquement par le patronat et les travailleurs, avec l'arbitrage de l'Etat, du gouvernement.

Cette illusion est manifeste chez Renard pour qui le contrôle ouvrier peut faire l'objet d'un nouveau chapitre du droit ouvrier dans le régime capitaliste. De là, Renard est parti pour arriver, comme Glineur, à un projet de loi qui instituerait des « conseils » d'entreprise mixtes, avec représentation patronale et ouvrière. Même certains détails du projet Renard sont calculés pour faire échec aux objections morales du patronat, sur l'âge des ouvriers ou employés électeurs et éligibles, sur leur nationalité, sur la durée de leur appartenance à l'entreprise, etc. En fait, les dirigeants staliniens ont vu si peu d'opposition entre leur propre projet et celui de Renard, dans leurs effets supposés, que Félix Coenen, dans le « Drapeau Rouge », a félicité Renard de bien comprendre la nécessité des « comités » d'entreprise. Car il ne s'agit pas, en effet, de s'attarder sur les détails techniques de tel ou tel projet. Qu'y a-t-il au fond du projet Glineur? La volonté de collaborer à la reconstruction de l'économie capitaliste. Au fond du projet Renard il y a l'illusion d'un contrôle pacifique sur la production, mais cette illusion conduit les travailleurs dans la même impasse que la trahison cynique des bureaucrates staliniens.

Dans cette question, Trotsky s'exprimait ainsi: « La première question qui se pose est celle-ci: peut-on envisager le contrôle ouvrier de la production comme un régime stable,

évidemment pas éternel, mais assez long? Pour répondre à cette question, il faut définir la nature de classe d'un tel régime. Les ouvriers ont le contrôle. Cela signifie que la propriété et le droit de commandement restent aux mains des capitalistes. Ainsi, ce régime a un caractère contradictoire, se caractérisant à sa manière comme un interrègne économique.

Le contrôle est nécessaire aux ouvriers non dans un but platonique, mais pour influencer pratiquement la production et les opérations commerciales des entreprises. On ne peut y aboutir si le contrôle ne se transforme pas d'une façon ou d'une autre, dans telle ou telle limite, en une gestion directe. Ainsi, dans sa forme élargie, le contrôle ouvrier signifie une sorte de *qualité de pouvoir* à l'usine, dans les banques, dans les maisons de commerce, etc...

Pour être durable, résistante, « normale », la participation des ouvriers à la direction de la production devrait être basée sur la collaboration de classe et non sur la lutte de classe. Mais une telle collaboration de classe n'est possible qu'entre les sommets des syndicats et les organisations capitalistes. De telles expériences furent nombreuses: en Allemagne (la démocratie économique), en Angleterre (le *mondisme*), etc... Mais dans tous ces cas il s'agit non pas du contrôle ouvrier sur le capital, mais de la domestication de la bureaucratie ouvrière par le capital. Une telle démonstration peut, comme le démontre l'expérience, durer assez longtemps: cela dépend de la patience du prolétariat.

Mais plus on est près de la production, de l'usine, de l'atelier, moins un tel régime est possible, car il s'agit là des intérêts immédiats et vitaux des ouvriers, et tout le processus se déroule sous les yeux mêmes des ouvriers. Le contrôle exercé par les comités d'usine n'est concevable que sur la base d'une lutte de classe aigüe, et non de la collaboration. Mais cela signifie qu'il y a une *qualité de pouvoir* dans l'entreprise, dans le trust, dans toutes les branches de la production, dans toute l'économie. »

Pour de véritables « Conseils » ou « Comités » d'Entreprise

A partir de cette conception générale du contrôle ouvrier, il est possible de définir le rôle, le contenu des « conseils » ou « comités » d'entreprise. Le contrôle ouvrier est devenu une nécessité absolue dans l'état de décomposition de la société capitaliste. Sans le con-

trôle de la vie; sans le contrôle, les travailleurs condamnés à voir leurs augmentations de salaires réduites à néant dans un délai très rapide par une augmentation parallèle du coût de la vie; sans le contrôle, les travailleurs ne peuvent pas songer à intervenir dans le domaine de la production, à imposer de véritables nationalisations. Ainsi, le contrôle ouvrier est devenu l'un des mots d'ordre essentiels de la classe ouvrière dans la période actuelle. Mais pour l'imposer il faut créer des organes de lutte de classe, et non des organes de collaboration de classe, c'est-à-dire des organes groupant le personnel ouvrier et employé de toutes les entreprises, dans distinction de parti politique (à l'exclusion des fascistes) ou d'organisation syndicale, à l'exclusion de tout représentant patronal. Nous devons expliquer aux travailleurs que les comités devront imposer par la force, il n'y a pas d'autre moyen, le contrôle sur la production. Faire miroiter la possibilité du contrôle au moyen d'une loi parlementaire, c'est non seulement tromper les travailleurs, mais encore dénaturer le sens du contrôle ouvrier et des comités d'entreprise. Ou bien le contrôle est imposé par la force, c'est-à-dire par les travailleurs unis derrière leurs comités, ou bien il ne s'agit pas d'un contrôle ouvrier réel mais d'une collaboration d'éléments syndicaux, staliniens, etc. avec les représentants patronaux (à ce titre, il est remarquable de lire par exemple un tract du secrétaire politique du P.C. dans le Brabant Wallon, J. Vanderlinden, qui appelle les travailleurs à augmenter la production: Ils (les travailleurs) doivent s'imposer dans les bureaux — pourquoi? pour abolir le secret commercial? pour contrôler la production? non! — pour donner des suggestions!).

Nous devons dire aux travailleurs: unissez-vous, élisez vos comités dans chaque entreprise, imposez lors de vos grèves le contrôle de la production par vos comités élus. Bientôt viendra une période favorable où les travailleurs pourront imposer le contrôle. Mais, dès aujourd'hui, il nous faut préparer la classe ouvrière à cette tâche, montrer par des exemples concrets que les capitalistes sont incapables d'aller de l'avant dans le domaine de la production, qu'ils font tout leur possible pour justifier la hausse du coût de la vie pour parer aux augmentations de salaires, etc. Notre rôle dans ce domaine est aujourd'hui un rôle propagandiste, mais il deviendra rapidement un rôle d'agitation immédiate. C'est à cette tâche que doivent se préparer le PCR et tous les militants ouvriers révolutionnaires.

S. ROCHAL.

La Classe Ouvrière et la Reconstruction de l'Armée

Il pourrait sembler assez vain de revenir aujourd'hui sur la polémique qui a mis aux prises il y a deux mois, Victor Larock et Félix Coenen dans « Le Peuple » et « Le Drapeau Rouge ».

Cette polémique nous donne pourtant l'occasion d'aborder un des problèmes les plus importants de l'après-guerre et de définir, sur la question militaire, ce que doit être une politique inspirée des intérêts de la classe ouvrière. En outre, elle nous permet de mieux saisir les mobiles de la politique générale des deux grands partis ouvriers belges.

Rappelons d'abord sommairement les deux thèses en présence.

Partant de la considération que la guerre moderne a pris un caractère tout différent des guerres passées et que le développement de la technique — la bombe atomique — doit nécessairement modifier et réduire le rôle des armées proprement dites, Victor Larock en arrive à cette conclusion:

« Notre politique, nous ne pouvons mieux faire que la régler sur celle des grands états intéressés à notre sécurité: la paix est indivisible. N'essayons donc pas de rivaliser avec eux en armements. Mettons-nous libre-